



REVUE DE PRESSE
Vendredi 02 mars 2018

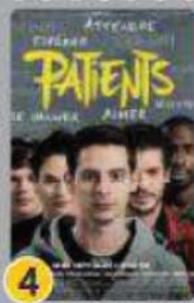
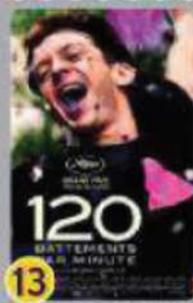


43^e Nuit des César : faites vos pronostics pour ce soir !

LE MEILLEUR FILM

13 Nombre de nominations

Source : allocine.fr



120 Battements par minute

Au revoir là-haut

Le Sens de la fête

Barbara

Petit Paysan

Patients

Le Brio

LA MEILLEURE ACTRICE



Jeanne Balibar



Juliette Binoche



Emmanuelle Devos



Marina Foïs



Charlotte Gainsbourg



Daria Tildir



Karine Viard

NOUVEAUTÉ

Prix du public

Récompense le plus gros succès français en salles

Plus de 4,5 millions d'entrées pour *Raid Dingue* comédie de Dany Boon



LE MEILLEUR ACTEUR



Swann Arlaud



Albert Dupontel



Daniel Auteuil



Guillaume Canet



J-Pierre Bueri



Louis Garrel



Reda Kateb



Photos DR

43^e nuit des César en direct ce vendredi soir à partir de 21h sur Canal +

INFOGRAPHIE CL

Neige: piégés sur les nationales

■ Un épisode neigeux suivi de verglas dans la nuit de mercredi à jeudi a bloqué des milliers de camions et voitures sur les RN 10 et 141

■ Une nuit de grosse galère.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Gueorgui, 37 ans, 20 tonnes de tomates espagnoles promises à un supermarché polonais dans le bahut, inonde son café de sucre. Les yeux rouges de fatigue, ce Lituanien a «trouvé refuge» au centre routier de la zone de Plaisance à Barbezieux. Il est 9h45 et il a passé la nuit dans la cabine de son camion frigo, garé en plein milieu de la Nationale 10 comme près d'un millier d'autres camions, contraints de stopper net suite à l'arrêté préfectoral interdisant la circulation des camions dans le sens Bordeaux-Angoulême à partir de 23 heures mercredi soir.

Quinze kilomètres de bouchon

Au cours de la nuit, le ver luisant des camions arrêtés piégeant au passage de nombreux automobilistes s'est étiré sur près de quinze kilomètres. Il a fallu près de deux heures pour que cet immense bouchon ne se résorbe hier matin entre 8h30 et 10h30. La décision de «stocker» les camions sur la RN 10, à Barbezieux et sur la RN 141, à Chasseneuil, a été prise à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine en raison de l'aggravation des conditions durant la nuit et



Hier matin, vers 9h30, la RN 10 était encore complètement congestionnée au niveau de Barbezieux dans le sens sud-nord.

Photo Renaud Joubert

aussi parce que des accidents sont intervenus (lire encadré).

Dans un mélange d'anglais et d'espagnol, le chauffeur lituanien résume l'avis des routiers stockés: «Quand il neige c'est très vite la panique. Si on peut comprendre certaines précautions, il faut absolument communiquer. Aucune radio ne diffuse de messages en anglais, les alertes sur les panneaux sont en français. La seule manière pour nous de comprendre ce qui se passe c'est de parler entre nous, par radio. On fonctionne aussi par des groupes Facebook. Dans tous les autres pays, l'information circule, pas ici». De l'autre côté de la table, Milmoud Afasni, chauffeur marocain de 27 ans, employé par une société portugaise, grimace: «Je viens du sud de l'Espagne où j'ai chargé des crevettes surgelées à livrer en Hollande. En Espagne,

“
Les camions étaient étalés sur les deux voies et la bande d'arrêt d'urgence. La plupart se sont endormis.

il neigeait, on nous a fait ralentir, on a roulé en convoi mais sans jamais s'arrêter. En France, on nous a laissé entrer sur l'A63 avant d'être arrêtés une première fois dans les Landes. On est reparti pour finalement être définitivement bloqués ici, alors qu'il pleuvait et faisait 4 °C. Très vite ça a été le bazar, certaines voitures prises au piège ont tenté de faire demi-tour! Nous on a l'habitude, on s'est couché dans nos cabines.»

Des déviations ont été mises en place pour les véhicules légers mais beaucoup ont été piégés.

«Mon fils devait faire des livraisons en Charente et en revenant par la N10 avec son fourgon, il a été piégé au sud de Barbezieux vers 3 h du matin, sans qu'aucune déviation ne lui soit proposée, ni aucun message relayé par les radios. C'est moi qui ai fini par appeler la gendarmerie de Barbezieux où quelqu'un m'a répondu très gentiment pour me confirmer que tout était bloqué. Il a pu repartir vers 10 h du matin», raconte un habitant de Giroude.

Certains Charentais ont carrément passé la nuit dans leur voiture. Isolés, sans informations ni réconfort. Frédéric Maladain, patron de Rugeon pneus à Angoulême, revenait de Poitiers. «Il était environ 20 heures. D'un coup d'un seul, un peu après l'aire des Maisons Blanches on s'est tous retrouvés à l'arrêt. Les camions étaient étalés sur les deux voies et la bande d'arrêt d'urgence. La plupart se sont endormis dans leur couchette. Des dizaines de voitures ont été piégées. On est sorti, on s'est parlé mais on a reçu aucune info. On a fini par savoir

qu'un camion s'était mis en vrac. J'ai passé une nuit étrange, sans eau, sans rien à manger. C'est seulement vers 6 heures un gendarme a frappé au carreau pour me donner des nouvelles. Le constat de démission et d'incompétence des services de l'État a de nouveau été démontré.»

«Pas fermé l'œil»

Mathieu, habitant de La Faye, a vécu la même histoire. «Je revenais de Poitiers. Il était 19h30. J'ai tenté les axes secondaires mais c'était trop risqué. J'ai été bloqué une première fois cinq kilomètres après Poitiers deux heures, puis au niveau de la prison de Vivonne une heure avant de buter sur le gros bouchon de côté de Limalonges. Il était 22h30. Personne n'est passé nous informer, rien du tout. Je n'ai pas fermé l'œil, restant en alerte. J'ai eu le temps de cogiter. Sur l'autre voie, dans le sens de la montée ça circulait, il aurait suffi de faire passer un véhicule au ralenti, pourquoi pas avec un mégaphone pour nous informer... La seule info que j'ai trouvée c'est sur le Facebook de la préfecture des Deux-Sèvres. Finalement un gendarme est passé vers 4h45 nous dire qu'on allait repartir. Il a fallu attendre encore deux heures...»

Préfet: «Forcément la décision de stocker est perçue comme désagréable»

Pierre N'Gahane (Photo Renaud Joubert), le préfet de la Charente n'a, lui non plus, pas beaucoup dormi dans la nuit de mercredi à jeudi. «Il s'agissait d'une gestion de crise à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine. On travaille sur tout le linéaire, l'ensemble du parcours, de Biarritz à Poitiers, Limoges, en

coordination aussi avec les autres régions. Chez nous, la neige a commencé à tomber vers 19 heures, sur un sol très, très froid. On a pris le parti, au début, de laisser passer tous les véhicules. On était assez confiant quant au fait que les gens seraient prudents. Le problème c'est qu'il y a eu des accidents matériels sur la RN 141 à Etagnac, entre Cognac et Jarnac, puis du côté de Mansle. Ces accidents ont créé des bouchons nous obligeant à décider vers 23 heures d'arrêter les camions à Chasseneuil et à Barbezieux. Tous les territoires ont bloqué, pas seulement la Charente. Forcément la décision de bloquer est perçue comme désagréable. Mais on voulait aussi permettre aux véhicules légers de circuler, ce qui a pu être le cas sur la majorité des routes», détaille le préfet. Si certains automobilistes ont été piégés, la Charente a été relativement épargnée. La préfecture a comptabilisé sur l'épisode une dizaine d'accidents matériels avec 10 blessés légers.



Dans la descente de Mansle, mercredi vers 20 heures. Une longue file immobilisée.

Le chiffre

75%

A la proposition de l'ancien ministre des Transports Dominique Bussereau (ex-LR) de «réfléchir» à une obligation pour les automobilistes d'avoir des pneus hiver, plus de 1400 internautes ont répondu à notre sondage. Le résultat est assez clair: 75% des votants sont contre.

Économie

Clap de fin pour Cognac Auto et Newshoot

Deux dossiers importants, hier matin, devant les juges du tribunal de commerce d'Angoulême en charge des procédures collectives.

Un mois après avoir été placée en redressement judiciaire, Cognac Automobiles, l'entreprise de négoce auto de Châteaubernard qui a défrayé la chronique ces derniers mois en raison de nombreux litiges avec des clients, a été liquidée. Clap de fin, donc, pour Didier Roy qui, en décembre encore, continuait de tenter de vendre

des véhicules. Et qui, encore, encaissait l'argent sans pouvoir fournir la voiture. L'entreprise ferme dès aujourd'hui.

Dans un autre style, Newshoot a aussi été liquidé. L'entreprise de Champniers qui rêvait de cartonner avec un hoverboard charentais baisse le rideau dès aujourd'hui. Ce dossier est extrêmement complexe, d'autant plus que l'entreprise monégasque avec qui Newshoot est en conflit, est aussi actionnaire de l'entreprise.

Territoires à énergie positive: à quand le coup de rabot ?

Le *Canard* assure que les subventions des territoires à énergie positive sont menacées. Les collectivités se disent sereines. Vraiment ?

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Le coup de bec du Canard Enchaîné, à la fin du mois dernier, n'a mis personne en émoi en Charente. L'hebdo satirique a beau assurer que le ministère de l'écologie de Nicolas Hulot ferait «*machine arrière toute*» et raboterait sensiblement les subventions promises par l'ex ministre Ségolène Royal au titre du dispositif «Territoires à énergie positive pour la croissance Verte» (TEPCV) - 400 millions d'euros au niveau national, dont 63,6 millions en Nouvelle-Aquitaine -, les collectivités lauréates du département ne sont «*pas inquiètes*».

Ni GrandAngoulême - qui se targue d'être la première collectivité à avoir conclu un contrat avec l'Etat en mai 2015 pour au moins 500 000 € et jusqu'à 2 millions d'euros d'aides -, ni GrandCognac, ni encore la CDC de La-Rochefoucauld/Portes du Périgord héritière de l'enveloppe octroyée à feu le Pays Horte-et-Tardoire.

1,16 millions d'euros versés à ce jour

Le journal assure que «*le moindre faux pas [dans la demande] est l'occasion de sucrer la subvention*». Mais ces coups de canif ou de tronçonneuse n'auraient pas (encore?) été ressentis jusqu'en Charente où le volume global du coup de pouce envisagé se monte à 5,46 millions d'euros. «*L'intégralité de la somme promise, qui tourne chez nous autour de 700 000 €, n'a pas été versée, mais rien d'alarmant à ce*



A l'agglomération de Cognac, Jérôme Sourisseau attend environ 700.000 euros. Pour l'instant, il se dit optimiste.

Photo archives Renaud Joubert

stade: elle est répartie au coup par coup, il faut solliciter une participation sur la base d'un projet, l'argent n'est pas accordé automatiquement à la collectivité lauréate pour qu'elle le gère ensuite» rappelle Jérôme Sourisseau, président de GrandCognac. En fait, c'est «*la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement qui instruit les demandes individuelles et attribue les aides en puisant dans l'enveloppe attribuée à chaque territoire lauréat*» précise la CDC de La Rochefoucauld/Portes du Périgord.

Dans ce secteur, la Dreal a par exemple déjà validé et acté le versement de 99 000 € pour la salle des

fêtes de Rivières et près de 30 500 € pour des travaux d'isolation à l'école élémentaire et à la salle des fêtes de Villebois.

A GrandAngoulême, «*aucun dossier de demande de financement actuellement en cours n'est pour l'instant remis en cause*». Pour autant, le service instructeur l'admet: à ce jour, seuls 1,16 millions d'euros ont été répartis en Charente, entre vingt bénéficiaires. Ce n'est même pas le quart du volume théoriquement disponible quand, dans la région, 31,5% de l'enveloppe globale a été distribuée. La possibilité pour l'Etat de réaliser de substantielles économies sur le dos des Charentais est encore largement permise.

Rochefort: Blues Passions se décarcasse pour le festival electro

On aurait bien aimé vous donner des noms mais on est encore en pleine négociation et même si on va vite, pour l'instant les contrats ne sont pas signés.» Mot d'excuse de Samuel Vincent, le monsieur electro de Blues Passions, comme le présente le directeur de CBP Productions, Michel Rolland. Hier à Rochefort aux côtés du maire de la ville, Samuel Vincent a tout de même dévoilé l'identité d'un des artistes attendus. Le DJ Purple Disco Machine, qui fera bouger le public samedi 4 août aux abords de la Corderie royale.

Au pied levé, il y a une dizaine de jours, l'équipe de Blues Passions s'est attelée à l'organisation d'un grand événement electro pour remplacer le Summer Sound Festival que Joël Joanny et sa société Aren Art n'envisageaient pas d'organiser en 2018. Hervé Blanché, maire de Rochefort, tenait lui à «poursuivre la dynamique d'un festival de ce type» et il exprimait hier soir «toute l'expérience, le professionnalisme, la motivation» qu'il avait trouvés auprès des Cognaçais de Blues Passions pour se lancer dans l'aventure, avec, côté programmation, le savoir-faire de Samuel Vincent par ailleurs créateur du Free Music de Montendre.

Un deuxième nom a aussi été dévoilé hier, celui de l'événement: le Stéréoparc Festival qui dispose



Michel Rolland (à gauche), Hervé Blanché, Catherine Matté et Samuel Vincent. Photo A. M.

déjà d'un logo où une longue barre sur le mot festival est censée évoquer la Corderie royale.

En 2018, ce Stéréoparc se tient sur deux soirées à Rochefort, vendredi 3 et samedi 4 août. Blues Passions compte attirer un minimum de 5 000 spectateurs par soir pour équilibrer un budget évalué entre 650 000 et 800 000 €. «La variation dépendra du cachet des artistes que nous allons signer».

Cette première édition n'est pas encore aboutie que déjà, CBP Productions et la ville de Rochefort envisagent les suivantes, allongées sur trois, voire quatre jours, avec l'ambition de faire de ce Stéréoparc

un événement de portée «régionale en 2018, nationale en 2019 et internationale en 2020», déclare Michel Rolland. Le potentiel de public est là, peu de manifestations concurrentes alentour, une jeunesse qui ne dispose d'aucun événement de ce type dans la grande région, l'electro n'occupe en France que 4 % des festivals d'été.

Cependant, hier, le community manager du Summer Sound Festival annonçait sur les réseaux sociaux que le festival était bien vivant et souhaitait un jour de nouveau «offrir au public une expérience inoubliable».

A. M.

De Soyaux à Girac pour remettre de l'ordre en «radio»

Jean-Louis Reynoard est oncologue radiothérapeute au centre clinique. Le 1^{er} avril, il sera chef de service à l'hôpital. Sur fond de tensions depuis l'automne.

Jean-François BARRÉ
jf.barre@charentelibre.fr

C'est l'épilogue des «tensions» qui ont agité le service de radiothérapie de l'hôpital d'Angoulême en novembre dernier. Trois praticiens hospitaliers en arrêt maladie, un service en tension. Et des patients désorientés. En janvier, Philippe Lefèvre, le chef du service oncologie, a démissionné de sa chefferie. Il vient d'être remplacé: Girac a recruté Jean-Louis Reynoard (Photo archives CL), oncologue radiothérapeute au centre clinique de Soyaux. Il y était arrivé en 2008, appelé en «pompiers» pour éteindre l'incendie qui, à l'époque, ravageait la cancérologie en Charente,

avait ravivé une guerre fratricide entre public et privé, entre l'hôpital et les cliniques. Au cœur du conflit, la radiothérapie. Depuis, un groupement de coopération a été créé et aujourd'hui, la situation est loin d'être aussi critique. Mais après les soubresauts de fin d'année, «il fallait donner un nouveau souffle à la radiothérapie publique», estime Hervé Léon, le directeur de Girac. Et se mettre à l'abri de crises comme celle que l'on a pu vivre ces derniers mois», précise-t-il encore, en soulignant «l'équilibre précaire entre la radiothérapie publique et privée».

«Rétablir l'équilibre»

Pour le patron du centre hospitalier, c'est aussi une bonne nouvelle pour la cancérologie en Charente. À Girac, le nouvel arrivant ne remplace personne, mais va renforcer les effectifs du service. À la clinique, à Soyaux, il sera remplacé par le Dr Adèle Marquis, qui s'installera à la mi-mars. Le département y gagne un médecin, dans une spécialité qui ne manque pas d'activité. Jean-Louis Reynoard, qui connaît Girac, «les lieux, le personnel, les forces et les faiblesses



du service» vient d'être adoubé par la commission médicale d'établissement. «J'espère que cela nous apportera encore plus de sérénité», ajoute le directeur. Jean-Louis Reynoard prendra ses fonctions le 1^{er} avril, en qualité de chef de service, contractuel pour trois ans renouvelables. Il connaît sa feuille de route. «Il faudra rééquilibrer. Je n'ai pas l'impression que la radiothérapie publique redécouvre. On est passé d'un partage 50/50 entre

privé et public à 70/30 aujourd'hui. Or, le fonctionnement du groupement coopératif de santé est financé par les établissements en fonction de leur activité. C'est aujourd'hui la clinique qui supporte l'essentiel de la charge. Je crois à la concurrence, qui signifie littéralement courir avec», indique le Dr Reynoard. Il est important de rétablir l'équilibre».

Il a notamment inscrit à ses objectifs le recrutement d'un «oncologue médical, le dernier étant parti en 2008. Le but, c'est de remonter l'activité, et surtout, de prendre en charge les patients». Ils sont 1 200 à passer chaque année dans les services de radiothérapie.

À Girac, le Dr Philippe Lefèvre, qui reste praticien hospitalier dans le service d'oncologie, a préféré ne pas s'exprimer dans l'immédiat. S'il concède un contexte «général» difficile, il indique qu'il réservera ses explications à la justice. Le médecin a porté plainte en diffamation, contre Alain Galland, président régional d'Asso Santé, l'association des usagers de la santé, qui s'était exprimé en novembre dernier dans nos colonnes, sur la crise de la radiothérapie. Une première audience est prévue mercredi prochain.

Citram La colère du conseiller régional



Suite à l'affaire du collégien laissé sur le carreau par le bus Citram mardi matin devant l'arrêt de bus de Champniers (lire CL de mercredi), le conseiller régional William Jacquillard (Photo archives Phil Messelet) tient à préciser que «les conducteurs-trices des autocars ont obligation de prendre les enfants sauf avis contraire de la Région, par écrit, (signé par moi) dans les rares cas d'exclusion pour dégradation, violence ou absence de titre de transport depuis une longue période. Dans le cas de Mathys, connu de la conductrice, elle n'avait pas à lui demander un euro, contrairement à ce que dit le directeur, mais simplement lui rappeler qu'il doit avoir sa carte avec lui. Il ne faudrait pas croire que la Région impose des méthodes drastiques de flicage des usagers. La conductrice a fait une faute et ne doit pas se réfugier derrière je ne sais quel règlement!»

Il fallait donner un nouveau souffle à la radiothérapie publique. Et se mettre à l'abri de crises comme celle que l'on a pu vivre ces derniers mois.

■ Une baisse des charges de fonctionnement ■ Des investissements réalisés sans emprunt pour diminuer l'endettement ■ L'exercice 2018 s'annonce «difficile».

Grand Cognac au régime sec

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Si le climat semble s'être apaisé au sein de Grand Cognac, une chose, elle, n'a pas changé depuis le mois de décembre et la crise qui a secoué l'agglomération : la situation des finances. «Très tendue», pour reprendre les termes de Jérôme Sourisseau. «On est à un cheveu d'être en déficit de fonctionnement.» Le président a fixé, hier soir, à la salle polyvalente de Gensac-la-Pallue, les orientations budgétaires.

«Sur la corde raide», l'exercice 2018 s'annonce «très difficile». Avec, parmi les mesures annoncées, une baisse des charges de fonctionnement de 2 %, une baisse de la dotation de solidarité communautaire de 50 % d'ici à trois ans et un gel de la masse salariale... «0 % d'augmentation des charges de personnel pendant cinq ans, ça me semble irréaliste», tique Émilie Richaud, élue d'opposition à Cognac. «On aura bien du mal à tenir 0 %, reconnaît le président. Mais c'est parce qu'on écrit 0 % qu'on ne baisse pas davantage la dotation de solidarité communautaire.» La mesure sera d'autant plus difficile à tenir que l'agglomération va devoir faire tourner l'X'eau - avec plus de personnel - et que l'harmonisation des régimes indemnitaires des agents, prévue



Il ne s'était pas exprimé lors du dernier conseil au sujet de la répartition de la dotation de solidarité communautaire. Michel Gourinchas a émis hier, un avis favorable sur le débat d'orientations budgétaires.

Photo J. P.

après la fusion des CDC, n'a toujours pas été effectuée. «Et elle ne se fera pas sans impact financier», indique Jérôme Sourisseau.

10 millions d'euros d'investissements

Côté investissements, «l'objectif, c'est de faire zéro emprunt pour cette année», remarque encore l'élu. On va financer l'investisse-

ment sur notre fonds de roulement pour diminuer l'endettement.» Et pour cause: la capacité de désendettement de l'agglomération est aujourd'hui de quinze ans... quand elle ne devrait pas dépasser douze années.

Dans les opérations prévues: la fin du nouvel espace aquatique des Vauzelles, la création du nouveau centre de loisirs de Jarnac dont les travaux devraient débu-

ter en mai (1), la base de loisirs d'Angeac-Champagne, des achats de bus ou la suite de l'opération «Flowvélo» le long du fleuve Charente... 9 à 10 millions d'euros d'investissement devraient être inscrits au budget qui sera voté le 29 mars. Et pour trouver de nouvelles recettes, l'agglomération envisage de vendre des biens immobiliers, comme l'Ireo ou le moulin de Vibrac.

Face à cela, les associations vont aussi devoir se serrer la ceinture. Des baisses de 2 à 10 % des subventions sont à prévoir. «Les trois années qui viennent vont être douloureuses», juge Michel Gourinchas, au nom de la ville de Cognac, qui imagine qu'«une inconnue» pourrait toutefois venir embellir la situation: «L'évolution des bases dans une période où le cognac ne s'est jamais aussi bien porté.»

L'élu émet un avis favorable sur les orientations budgétaires «et vraisemblablement sur le budget». Pas certaine que les intérêts de la ville de Cognac soient préservés dans les années à venir, l'opposition cognaçaise, elle, s'abstient.

(1) Tous les lots, sauf celui de couverture en zinc, ont été attribués pour un montant d'environ 2 millions d'euros TTC.

«Une agglomération en ordre de marche au 1^{er} janvier 2019»

«Dans ce mariage, tout le monde a fait des efforts.» Les communes de l'ex-GrandCognac qui ont vu leur dotation de solidarité communautaire sacrifiée; celles de Jarnac qui vont devoir reprendre la compétence scolaire qu'elles avaient transférée il y a une dizaine d'années; et celles de Grande-Champagne qui doivent, elles, récupérer la voirie.

Des concessions, comme dans tous les mariages, sur lesquelles les élus ont mis du temps à s'accorder.

«2017 a été difficile, reconnaît Jérôme Sourisseau. Mais aujourd'hui, tout le monde a envie qu'on en sorte.» Objectif: créer une agglomération en ordre de marche au 1^{er} janvier 2019.

Cela laisse dix mois pour réaliser «les transferts et détransferts».

Comme nous l'indiquions dans notre édition de mercredi, les compétences «écoles» et «voirie» vont donc retourner dans les communes avec la création de services communs. «Les communes auront la gestion des compétences. Mais Grand Cognac assurera le rôle de prestataire. C'est un outil très moderne», assure Jérôme Sourisseau.

En parallèle, Grand Cognac prend la compétence petite enfance, dont l'ex-CDC du Cognac n'avait pas la charge. Jérôme Sourisseau souhaite mettre en place, au 1^{er} janvier, «un tarif unique et un accès unique aux structures d'accueil avec des priorités géographiques.» Cognac et Châteaubernard, qui ont porté de nombreux investissements

dans le domaine, seront vigilants «aux modalités financières», comme l'a dit Pierre-Yves Briand à la suite de Michel Gourinchas.

Les médiathèques de Cognac, Jarnac, Segonzac et Châteauneuf devraient aussi devenir communales pour irriguer un réseau de bibliothèques communales. «On a également la volonté de prendre les musées de Cognac. Et de transformer le service Ville d'art et d'histoire en Pays d'art et d'histoire avec la même qualité.»

Reste des questions. Sur les équipements sportifs, par exemple. «Qu'est-ce qu'un équipement sportif communautaire? interroge Jérôme Sourisseau. Nous avons fixé des critères. Nous n'excluons pas d'en rendre aux communes.»

Cognac

Le serpent s'évade et finit dans les toilettes d'un magasin



L'animal a été capturé par les pompiers, qui l'ont fait identifier. C'est un serpent des blés, inoffensif.

Photo M. B.

Cherchait-il la trace d'un ancêtre disparu et transformé en sac à main? En embauchant hier matin, la responsable de la maroquinerie Tilbury, située rue du Canton à Cognac, s'est trouvée nez-à-nez avec un serpent de 60 centimètres de long. *«J'ouvre la porte des toilettes, je marche sur quelque chose de mou, je baisse la tête et je vois ce serpent, rapporte Jannick Manceau, qui a cru faire une crise cardiaque sur le coup. Il s'est dressé et tout... J'ai appelé les secours tout de suite.»*

Les pompiers ont récupéré la bête, assez docile, et l'ont apportée à l'animalerie du Fief-Fleuri pour l'identifier. *«C'est un serpent des blés»,* explique Boris Bernardin, le spécialiste du magasin. Une espèce présente à l'état sauvage aux États-Unis et dans les Caraïbes, mais aussi dans les animaleries et chez des particuliers amateurs de «nouveaux animaux de compagnie» (NAC). *«On en vend, ça vaut une cinquantaine d'euros»,* confirme Boris Bernardin.

Le serpent des blés n'est pas venimeux, ne demande aucun certificat à son propriétaire (en dessous de 25 bêtes) et est facile à entretenir. Celui retrouvé hier à Cognac a été confié par les pompiers à un éleveur du côté d'Angoulême, en attendant de retrouver son propriétaire. Il pourrait bien s'agir d'un voisin du magasin, qui possède un serpent de ce type. *«Il lui ressemble beaucoup, confirme un ami de l'intéressé, qui était injoignable hier. Le mien s'est déjà échappé, peut-être que ça lui est arrivé aussi.»* Si c'est le cas, comment la bête a-t-elle pu passer d'une maison à l'autre et se retrouver dans les toilettes? Sans doute en naviguant dans les canalisations. *«Ça arrive, ces serpents nagent très bien, poursuit Boris Bernardin, du Fief-Fleuri. Ils peuvent rester longtemps sous l'eau et sont fouineurs.»* Un peu effrayants aussi, quand on tombe dessus de bon matin dans ses toilettes.

Marc BALTZER

Les annonceurs publicitaires repassent à la caisse

Le passage à l'agglo a ses désavantages pour la ville de Cognac qui se verra délestée de 294 000 € de dotation de solidarité communautaire en 2019. Il a aussi ses avantages. En vertu d'un article du code général des collectivités territoriales, il apparaît que les communes de moins de 50 000 habitants appartenant à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants peuvent modifier les tarifs de la taxe sur les publicités extérieures. A l'heure où un euro est un euro, la municipalité ne s'est donc pas privée de sauter sur l'occasion. Elle a fait voter une application du tarif maximal de cette taxe mercredi, lors d'un conseil municipal pour l'essentiel centré sur le rapport d'orientations budgétaires (lire CL du 1^{er} mars).

Ainsi, en 2019, les annonceurs devront verser 5 € de plus au m² pour afficher leurs publicités en ville. Et la note continuera de s'alourdir les années suivantes pour atteindre

une hausse de 35% en 2022. Le pactole, petit certes pour la Ville, n'est pas négligeable non plus: de 80 000 € par an à ce jour.

Lors de ce conseil, les élus ont aussi approuvé de nouvelles modalités d'organisation et de gestion des manifestations. Trois périmètres ont ainsi été instaurés, celui du centre-ville, des quais et de l'Espace 3000. Ils s'imposent désormais aux organisateurs. Conséquence, le festival Coup de chauffe par exemple ne pourra plus se disséminer dans la ville. Ces périmètres s'imposent également aux commerçants et acteurs économiques. Ce qui signifie que les extensions de terrasse ne seront plus possible hors de ces périmètres.

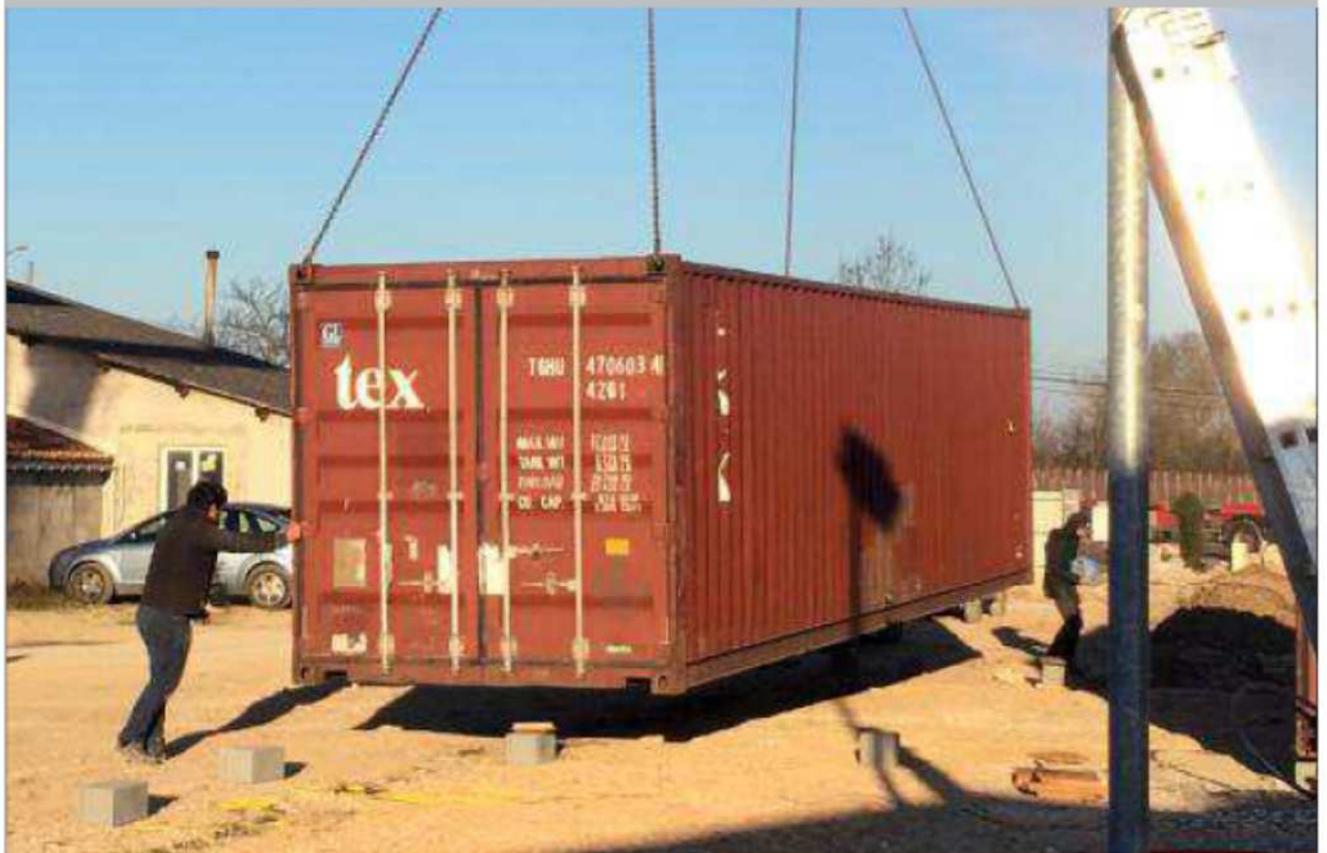
Par ailleurs, il est à noter que le restaurant scolaire de l'école Saint-Exupéry et la crèche «Gribouille» feront l'objet de mise en conformité et de réhabilitation également pour la seconde durant cette année.

■ CHÂTEAUBERNARD

La médiathèque à l'âge de glace



Les températures sont fortement descendues en dessous de zéro ce mercredi, et les arbustes de la médiathèque de Châteaubernard se sont transformés en cascades gelées, tandis que l'herbe alentour se couvrait d'une couche de glace (Photo CL). Pas de micro-climat glacière local, mais simplement une canalisation d'arrosage qui a éclaté, produisant une sculpture étrange, bientôt saupoudrée par la neige. Éphémère bien sûr, la remontée des températures a tout fait disparaître.



Les organisateurs de la Fête du cognac, dont la prochaine édition se déroulera du jeudi 26 au samedi 28 juillet, en pincet pour les conteneurs. Après l'achat de six modèles l'été dernier pour remplacer les anciennes cabanes de restauration en bois, ils viennent d'en acquérir dix de plus (Photo CL). De 12 mètres de longueur, contre 6 mètres pour les précédents, ils seront assemblés en hauteur, sur deux niveaux, et serviront à la création d'un nouvel espace privatif à destination de partenaires dont la liste s'est encore allongée. Dix de plus, de quoi voir l'avenir en rose et amortir ce nouvel investissement.

La Fête du cognac s'offre un nouvel espace VIP

Vers une hausse des taxes à Châteaubernard

Les taux d'impôts n'ont pas bougé depuis 1993 dans la commune. Contexte oblige, une augmentation pour le budget 2018 est en vue.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
000	Déficit antérieur reporté	400 000,00 €
000	Dépenses imprévues	50 000,00 €
000	Opérations d'ordre (transfert entre sections)	50 000,00 €
000	Opérations patrimoniales	0 €
000	Emprunts, dettes et associés	100 500,00 €
	Restes à réaliser 2017	602 711,82 €
	Disponible pour opérations nouvelles	522 845,18 €
	Opération sous mandat	100 000,00 €
	TOTAL des DEPENSES	2 011 058 €

Opérations nouvelles déjà engagées: 126 375 €
reste effectivement pour l'investissement 2018..... **396 471,18 €**

Pierre-Yves Briand, maire, a dirigé le débat sur les orientations budgétaires, mercredi soir.

Photo CL

Les élus de Châteaubernard se sont penchés, mercredi soir en conseil municipal, sur le rapport d'orientations budgétaires. Présenté par Michel Damy, deuxième adjoint en charge des finances, il se place dans un contexte peu favorable: baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'État (passée de 394.000 € en 2008 à 26.000 € en 2017), baisse de la dotation de solidarité communautaire versée par l'agglomération (moins 200.000 € en 2018), disparition progressive de la taxe d'habitation «sans qu'on sache réellement comment elle sera compensée, ni à quelle hauteur» souligne le maire, Pierre-Yves Briand.

Au chapitre positif, Michel Damy met en avant la «capacité d'emprunt totale de la commune, avec une capacité de remboursement de la dette en deux ans», et le faible taux des taxes locales, inchangé depuis 1993. «La période faste est terminée, observe Pierre-Yves Briand. On regarde ligne par ligne toutes les économies réalisables. Soit on se contente de ça, soit on se donne de nouvelles capacités en jouant sur les taxes. Ce

n'est pas de gâité de cœur, mais il va falloir y venir.» Augmenter les taux, c'est une option prise par le maire, qu'il faudra valider lors du vote du budget prévu le 28 mars.

Taux les plus faibles du secteur

L'opposition manifestant sa crainte d'une hausse continue des impôts locaux, le maire indique «qu'augmenter en 2018 ne signifie pas augmenter tous les ans», et met en avant que les taux pratiqués à Châteaubernard sont parmi les plus faibles du secteur. Et quand Jean-Claude Fayemendie pense que des investissements comme le Castel ou le pôle jeunesse ont été surdimensionnés, le maire répond que «le Castel est un investissement raisonnable, au coût de fonctionnement mesuré, et dont on peut s'enorgueillir». Il fait allusion à la qualité des spectacles qui y sont proposés. «Les besoins sont satisfaits, il n'y a plus besoins de construire», poursuit le maire, estimant qu'on «paye cher le prix de l'agglomération. Et on paye plus cher parce qu'on est plus favorisés que d'autres. Mais cela va permettre de vitaliser d'au-

tres territoires, la solidarité intercommunale a un sens.»

Culture, loisirs et écoles. Le conseil a adopté la modification du règlement intérieur de la médiathèque et du centre de loisirs. Concernant l'amplitude des horaires d'ouverture de la médiathèque, Dominique Petit, première adjointe en charge de la culture, indique qu'une réflexion est en cours, notamment avec le probable retour de la semaine à quatre jours pour les scolaires. Les conseils d'école doivent se réunir jeudi 8 mars, mais 71 % des parents se sont déjà prononcés pour l'abandon des quatre jours et demi. La municipalité est, elle aussi, plutôt favorable aux quatre jours.

Urbanisme. Le conseil a décidé l'acquisition de plusieurs parcelles qui permettront une réserve foncière «dans le cadre d'un plan global d'aménagement», précise le maire.

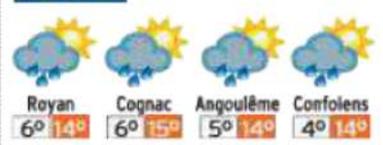
Environnement. Le règlement du concours des jardins, balcons fleuris et potagers a été adopté, pour aller plus loin dans l'engagement vers le zéro pesticide.

Pierre NAU

Cet après-midi



Samedi



Dimanche



Lundi



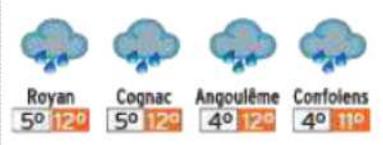
Mardi



Mercredi



Judi



Vigilance orange, submersion et inondation.
 Temps variable, très nuageux avec des averses. Des éclaircies en cours d'après-midi.
 Avis de coup de vent à Grand Frais.
 Vent de sud-ouest, assez fort en début de journée, avec des rafales atteignant 60 à 80 km/h, s'atténuant en fin de journée.

Rythmes scolaires : en arrière toute !

ÉCOLES Un retour massif à la semaine de quatre jours se dessine pour la rentrée prochaine. Les communes sont en train de décider. La réforme Peillon semble avoir échoué

JULIEN ROUSSET
jrousset@sudouest.fr

C'est une lame de fond. Partout ou presque, depuis deux mois, les mairies organisent des consultations pour se prononcer sur les rythmes scolaires. Dans la plupart des cas, il est décidé de revenir à la semaine de quatre jours, telle qu'elle était en vigueur jusqu'en 2013.

Cette année-là, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation, lançait une réforme délicate qui consistait à étaler sur neuf demi-journées, et non plus huit, le temps scolaire. Avec une double conséquence : enfants et enseignants travailleraient le mercredi matin ; en contrepartie, les autres journées seraient raccourcies.

L'an dernier, en juin 2017, peu après son entrée au gouvernement, le ministre Jean-Michel Blanquer signait un décret proposant aux communes une organisation « à la carte » : libre à elles de rester à 4,5 jours ou de revenir à 4 jours. Depuis, marche arrière toute ! Un gros tiers des communes ont déjà décidé, dès l'été dernier, pour la rentrée 2017, de revenir aux quatre jours. Ces dernières semaines, Lille, Bordeaux, Marseille, Lyon et de nombreuses autres

(lire ci-dessous) ont fait le même choix. Selon l'Association des maires de France, « 80 à 90 % » des communes devraient, à la rentrée prochaine, avoir renoncé à l'école le mercredi matin. Pourtant, les chronobiologistes déplorent de façon unanime que les journées des écoliers français soient trop chargées. Et chez nos voisins européens, le temps scolaire est souvent concentré sur la matinée. Pourquoi cette réforme, a priori nécessaire, a-t-elle échoué ?

1 Le difficile chantier périscolaire

La réforme du temps scolaire s'est vite transformée en réforme du périscolaire. Elle reposait sur cette équation : moins d'heures de cours dans la journée et, en complément, des activités (sport, culture) facultatives, organisées par les municipalités. Belle idée sur le papier, mais difficile à mettre en œuvre, d'autant que la France n'est pas la championne du périscolaire : elle faisait partie en 2013 des pays en Europe où la proportion d'écoliers suivant ces activités est la plus faible (13 % en primaire).

Pour les collectivités, l'organisation de cette offre périscolaire a tour-

né à l'épopée. Il a fallu trouver les locaux, recruter les animateurs, réorganiser les transports... Complexe et coûteux, malgré le fonds de soutien apporté par le gouvernement : 50 euros par enfant et par an, 90 euros dans les secteurs défavorisés. Une aide jugée insuffisante par l'Association des maires de France.

2 Plusieurs erreurs politiques dans la mise en œuvre

Première maladresse : une démarche trop pyramidale. « L'impression générale, c'était : le ministre décide, le maire paye », expliquait-il y a quelques semaines à « Sud Ouest » Agnès Lebrun, maire de Morlaix et vice-présidente de l'Association des maires de France. « Et tout cela, au moment où l'État réduit ses dotations aux collectivités ! Nous nous sommes retrouvés avec plus de charges et moins de ressources. »

Toujours sur le front politique, « Vincent Peillon n'a pas paru assez soutenu. Devant l'Association des maires de France, François Hollande avait lâché du lest, en étalant la réforme sur deux ans. On ne sentait pas une volonté politique très forte... » estime Bernard Toulemonde, ancien recteur, actuel inspec-



teur général honoraire de l'éducation nationale. Autre difficulté, sous-estimée : l'opposition massive des enseignants, pas follement enthousiastes à l'idée de venir travailler le mercredi matin. « En 2012, le Snuipp, syndicat majoritaire, avait d'abord apporté son soutien à ce projet de réforme. Mais, très vite, le syndicat s'est retrouvé en porte à faux avec sa base, les professeurs étant globalement très mécontents. Il aurait été, de la part du gouvernement, habile de

proposer des contreparties », analyse Bernard Toulemonde.

3 Des journées toujours trop denses...

La France va globalement revenir à la semaine de quatre jours et renouer avec cette particularité en Europe : l'année scolaire la plus courte (144 jours, contre 170 à 200 ailleurs) et les journées parmi les plus longues. L'exact contraire de ce que préconisent les professionnels de l'éduca-

tion ! Un « non-sens pédagogique », a déploré il y a quelques jours, dans « L'Émission politique », Jack Lang, face à Jean-Michel Blanquer. « Une décision lourde de conséquences pour l'avenir », s'alarmaient en octobre, dans un texte adressé aux maires, une dizaine d'intellectuels comme Mona Ozouf, Pierre Nora, Antoine Compagnon et Bernard Toule-

monde, justement. « La suppression des classes du mercredi matin, c'est 17,5 journées pleines en moins. Les enfants de professeurs et de cadres supérieurs n'en souffriront sans doute pas trop, mais les autres ? »

Bernard Toulemonde ajoute : « Le mercredi matin, les enfants issus de familles bourgeoises pourront aller au conservatoire, au sport, au mu-

sée... Mais les enfants des milieux populaires, eux, risquent, à défaut d'école, de se retrouver sans beaucoup d'activités. »

 SUR **sudouest.fr**

Réforme des rythmes scolaires : 5 ans de contestation et un enterrement.

Le point dans la région

Quelle sera, dans la région, la proportion de villes revenues aux quatre jours à la rentrée prochaine ? « Il est trop tôt pour le dire : nous n'avons pas, pour l'instant, de données complètes. Les informations arrivent jour après jour. Une partie des communes sont encore en train de consulter ou n'ont pas encore délibéré. Elles peuvent se prononcer jusqu'à une date butoir qui varie selon les départements : fin février, mi-mars... » précise-t-on au rectorat. Voici un aperçu des villes où la décision a été prise, qui confirme un net retour à la semaine de quatre jours.

L'ÉCOLE LE MERCREDI MATIN, C'EST BIENTÔT FINI À : Bordeaux, Saint-Jean-d'Ilac, Blanquefort, Libourne (Gironde) ; Anglet, Biarritz, Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) ; La Rochelle, Rochefort, Saintes, Jonzac (Charente-Maritime), Saint-Paul-lès-Dax (Landes), Agen et Casteljalous (Lot-et-Garonne)...

ELLES ÉTAIENT DÉJÀ REVENUES AUX QUATRE JOURS. Une première vague de villes de la région (un petit tiers) étaient revenues aux quatre jours dès le mois de septembre 2017



ARCHIVES FRANCK PERRY / AFP

comme Royan (17), Arcachon (33), ou Le Bouscat (33).

ELLES RESTENT À 4,5 JOURS. Bègles, Mérignac, Pau, Dax, Mont-de-Marsan, Bergerac, Angoulême...

À Bègles, les parents ont choisi les 4,5 jours

GIRONDE Reportage à la sortie des classes à Bègles, l'une des rares communes qui a décidé de ne pas revenir à la semaine de quatre jours

Ce mardi, 16 h 15, il fait deux degrés mais le froid ne saurait dissuader les écoliers de la maternelle La Ferrade, à Bègles, de se ruer joyeusement sur les toboggans et les toumiquets de la cour de récréation. Cédric Dubost attend sa fille. Il n'est pas tout à fait un parent comme les autres : cet ancien prof est adjoint aux affaires scolaires de la commune, l'une des rares villes – avec Mérignac, Pau, ou Paris – qui maintiendront la semaine des 4,5 jours à la rentrée prochaine.

« Le paradoxe, c'est qu'au début, en 2013, nous étions opposés à cette réforme : on nous a pondu une loi nous imposant de mettre en place une organisation compliquée. Nous avons dû embaucher 12 animateurs, ouvrir 135 places en centre de loisirs. Cela coûte chaque année un million

d'euros à la commune, 600 000 euros si on déduit les aides de l'État et de la Caisse d'allocations familiales. »

« Un vrai débat »

Cet automne, quelques semaines après la parution du décret Blanquer autorisant chaque municipalité à choisir, la commune a organisé plusieurs groupes de travail, et proposé une consultation. Un millier de familles – soit environ la moitié de la population concernée – a répondu. Une majorité d'entre eux, 53 %, ont choisi le maintien de la semaine à quatre jours et demi, à contre-courant de ce qui s'est passé dans la plupart des communes.

« Peut-être parce que nous avons pris le temps d'un vrai débat, avec les arguments pour, les arguments

contre... » estime Cédric Dubost. La réforme Peillon a braqué une large majorité des maires, surtout dans les petites communes, et des enseignants. En revanche, les parents d'élèves croisés cet après-midi à Bègles semblent partagés. « Je n'ai pas d'avis tranché. Quatre jours, ça nous convenait parce que je peux m'occuper de mon petit-fils le mercredi. Mais quatre jours et demi, c'est peut-être mieux pour le bien-être des enfants et pour les parents qui travaillent », note Christine Duperrin, jeune grand-mère venue chercher son petit-fils.

« C'est un sujet compliqué ! Quatre jours et demi, je n'en suis pas mécontente car je peux travailler le mercredi matin », estime Claire Lesca. « Je trouve que ma fille est fatiguée. Aller à l'école cinq fois dans la semaine,



Devant l'école La Ferrade, à Bègles, en Gironde. PHOTO THIERRY DAVID

c'est peut-être trop », objecte Sofia Hammami. Quant à l'adjoint Cédric Bost, il dit « n'avoir pas d'avis très arrêté. 4,5 jours, c'est un peu "moins pire" qu'une semaine de quatre journées

surchargées. Mais je pense surtout qu'il faudrait envisager la question du temps scolaire dans son ensemble, à l'échelle de l'année. »
Julien Rousset

« La situation financière est toujours très tendue »

GRAND-COGNAC Jérôme Sourisseau, président de l'Agglomération, a dévoilé hier les premières orientations budgétaires. Les élus ont enfin tranché sur les compétences

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Le 1^{er} janvier 2017, quatre Communautés de communes avaient fusionné pour donner naissance à l'Agglomération de Grand-Cognac. Mais ce mouvement n'avait pas réglé l'essentiel : à quoi sert cette structure ?

Il a fallu attendre un an pour avoir la réponse. Le 3 février dernier, les élus des 58 communes avaient rendez-vous pour déterminer les compétences de Grand-Cognac. Le résultat a été dévoilé hier par Jérôme Sourisseau, le président de l'Agglo. Deux domaines étaient particulièrement attendus lors de ce Conseil, qui s'est tenu à Gensac-la-Pallue.

L'école revient aux communes

Le premier est celui des écoles. « La compétence est rendue aux communes », a annoncé le président. La question était complexe, car les pratiques étaient différentes sur le territoire. L'ancienne CdC du Jamacais faisait office d'exception, puisqu'elle seule disposait de la compétence scolaire. Ainsi, c'est la majorité qui l'emporte. « Aucune autre commune ne voulait transférer ses écoles à Grand-Cognac », a expliqué Jérôme Sourisseau.

Toutefois, une alternative a été trouvée. L'Agglo va créer un service commun. Il permettra aux communes (on imagine que ce seront celles du Jamacais) de confier la partie périscolaire et restauration. Le personnel sera virtuellement rendu à la commune, qui confiera en



Hier soir, Jérôme Sourisseau a établi les compétences de Grand-Cognac, jusque-là incertaines. PHOTO J.G.

suite ses salariés au service commun de l'Agglomération.

Mais n'est-ce pas là une usine à gaz ? « J'y vois une solution très moderne », dément Jérôme Sourisseau. Pour être mise en place, cette alternative nécessitera l'adhésion d'au moins dix communes.

Le second domaine qui posait problème était la voirie. Là encore,

une seule ancienne CdC avait choisi de transférer cette compétence des communes à l'intercommunalité : la Grande-Champagne. Là encore, machine arrière : la voirie ne sera pas une compétence de l'Agglo. Les municipalités de l'ex-Grande-Champagne retrouveront donc la main sur la voirie, contrairement à leur souhait. « Sur ces deux ques-

tions, il fallait trancher très fort, a résumé Jérôme Sourisseau. Mais maintenant que l'on a déterminé les compétences de l'Agglo, on peut se pencher sur le budget. »

Des subventions à la baisse

Et c'était l'autre gros morceau étudié hier lors du Conseil. Les élus ont voté à l'unanimité (six abstentions et un vote contre) le rapport sur les orientations budgétaires. « La situation financière est toujours très tendue », a alerté le président. Le plan fixé est clair : une baisse de 2 % des charges de fonctionnement ; le gel de la masse salariale ; une hausse de 2 % des recettes ; la baisse de 50 % de la dotation de solidarité communautaire en trois ans.

Jérôme Sourisseau s'est montré réaliste : « Ce sera un exercice très difficile, nous sommes sur la corde raide. Grand-Cognac est engagé sur la voie du redressement mais les finances ne seront pas assainies avant 2020. » Ainsi, le président souhaite qu'aucun emprunt ne soit réalisé cette année. Ce qui signifie que les dépenses de fonctionnement seront intégralement assumées par le fonds de roulement.

Au final, de rares investissements seront préservés, mais la voilure sera réduite. Le mois prochain, les arbitrages finaux seront rendus. On sait déjà qu'ils ne seront pas en faveur des associations, avec des baisses de 2 à 10 %.

Le Conseil d'Agglomération ayant levé la séance tard, hier, nous proposerons un compte rendu des autres mesures votées dans notre édition de demain.

Un espace funéraire laïc va être construit

CROUIN Les élus ont débloqué 84 000 euros pour cet équipement

Le Conseil municipal, en plus de voter le débat d'orientation budgétaire (notre édition d'hier), a abordé d'autres points, mercredi soir.

L'un des plus intéressants réside dans un chantier que lancera la mairie cette année. Il s'agit de la construction d'une salle laïque, au cimetière de Crouin. Ce lieu servira à réunir des personnes en cas d'obsèques en dehors des habituelles cérémonies religieuses.

« C'est Claude Guindet, conseiller au patrimoine et aux cimetières qui a présenté cette initiative inédite en Charente, voire en Nouvelle-Aquitaine, annonce le maire. Ce lieu se-



Claude Guindet a milité pour qu'une salle réservée aux obsèques laïques existe au cimetière de Crouin. PHOTO ARCHIVES S.C.

ra ouvert aux Cognaçais, mais aussi aux habitants de l'agglomération. » Non confessionnel, il sera à la disposition de tous ceux qui sou-

haitent se recueillir autour du cercueil ou de l'urne d'un défunt. Son coût est de 84 000 euros.

J. G.

AU FIL DES DOSSIERS

TAXE ANTI-PUB Cognac applique une taxe locale sur les publicités extérieures. Cette mesure concerne les affichages commerciaux. Son montant va légèrement augmenter, pour passer de 15,50 € à 20,50 € du mètre carré (pour les surfaces inférieures à 50 mètres carrés) et de 46,50 € à 51,50 € (pour les surfaces supérieures à 50 mètres carrés).

INDEMNITÉS. Le montant des indemnités des élus a dû être modifié, à la marge. En effet, une jurisprudence datant de mars 2017 a mis au jour des illégalités dans le calcul de certaines communes. Pour se mettre dans les clous, quelques adjoints ont dû voir leur rémunération baisser.

L'égalité des sexes sur grand écran

CINÉMA Du 5 au 13 mars, Terre des Hommes organise des projections sur le thème « Femmes-Hommes : Où en est l'égalité ? »

La semaine prochaine, près de 1 000 élèves des environs ainsi que les habitants intéressés pourront assister à des projections et des débats sur la question de l'égalité des sexes.

Sont programmés le grand classique « Billy Elliot », le long-métrage néo-zélandais « Paï », mais aussi « Les Figures de l'ombre » qui retrace l'histoire des femmes qui ont participé pour la Nasa à la conquête de l'espace.

« Pour cette 13^e édition de Cinemaction, on ne pensait pas être autant dans l'actualité », relève Danielle Babinault, la bénévoles responsable de la sélection des films. Un important travail de sélection a été nécessaire pour retenir ces six œuvres. « C'est très compliqué de trouver des films dans le thème et de bonne qualité. »

Les élèves, premier public visé

Les établissements scolaires sont les plus concernés. « Il faut habituer les enfants à avoir des lectures et des organisations non sexistes », explique Danielle.

« Comme le fait d'interdire les ballons dans la cour de récréation pour que les garçons ne prennent pas toute la place », interpelle Géraldine, une mère bénévole.

Les débats avec des chercheurs et des professionnels permettront aux jeunes de casser leurs préjugés notamment sur « les métiers prédisposés aux hommes ou aux femmes ». Huit séances sont planifiées dans la semaine.

Cette année, pour ouvrir le festival au maximum d'écoliers, des projections ont lieu à Segonzac et à Jarnac. Cette nouvelle offre et le travail des bénévoles a permis de doubler le nombre d'élèves attendus dans les salles. Un bémol, l'association n'a pas eu l'autorisation de diffuser aux classes de CP le dessin animé « Kiki la petite sorcière ».



C'est la 13^e année consécutive que Terre des Hommes organise le festival Cinemaction sur les droits de l'homme. PHOTO B.P.

LES FEMMES SCIENTIFIQUES À L'HONNEUR

Les élèves du BTS assistant manager du lycée Jean-Monnet organisent, jeudi soir, à La Salamandre, un tableau pour redonner leur place aux femmes scientifiques. L'ingénieur Juliette Chabassier, le sociologue Arnaud Pierrel et le premier maître de chai de cognac Pierrette Trichet viendront témoigner des leurs expériences. « Quand on

pense scientifique, on pense à des hommes », vitupère leur professeur de maths Corinne Parcelier. Cette soirée, les élèves la préparent depuis le mois d'octobre. Le plus dur a été de s'organiser. « On n'a pas l'habitude de travailler ensemble », rappelle Marveen. Pour des premières années, déjà, mener un tel projet est une réussite.

Le grand public invité

Cinemaction ne s'arrête pas aux portes des écoles. Deux séances sont destinées aux parents et aux intéressés. Mercredi, à la bibliothèque municipale de Cognac, les élèves du collège Anatole-France donneront un récital de poésies écrites par leurs plumes. La soirée se poursuivra au Galaxy avec le film iranien « Un vent de liberté » de Behnam Behzadic, en partenariat avec le club Eurociné-Cognac. L'entrée est fixée à 5 euros.

Jeudi, c'est La Salamandre qui ouvrira ses portes dès 18 heures pour une conférence-débat organisée

par des élèves de BTS du lycée Jean-Monnet (voir ci-dessus). Elle sera suivie de la projection gratuite du long-métrage « Les Femmes de l'ombre » de Théodore Melfi.

Pour plus de précision quant aux dates et aux intervenants, il est possible de se rendre sur le site Internet de l'association Terre des Hommes (1) ou leur envoyer un email (2).

Benjamin Pelsy

(1) <http://terredeshommes-cognac.centerblog.net>

(2) delegation16@terredeshommes.fr

Quatre reines et un joker à Cognac Blues Passions

PROGRAMMATION Cognac Blues Passions a dévoilé son jeu, hier, pour la soirée du samedi 7 juillet. Le festival avait déjà abattu une paire de reines. Échappée du groupe The Gossip, la tonitruante chanteuse rock Beth Ditto sera tête d'affiche. Sandra Nkake, non moins fougueuse, reviendra après un passage remarqué en 2012. Pour l'autre tête d'affiche, Blues Passions sort son joker, le très sensible Asaf Avidan, déjà applaudi au festival en 2013 puis en 2015. « Après une série de succès internationaux, englobant disques d'or et de platine et des concerts à guichets fermés à travers le monde, il désire aujourd'hui rappeler à son public qu'il est avant tout chanteur, auteur et compositeur ? c'est donc seul que vous le retrouverez sur scène en 2018 », précise Blues Passions. Deux autres reines complètent ce dernier plateau de la 25^e édition : Kaz Hawkins, auteure-compositrice-interprète à la musique « minimaliste et éthérée », et Caro Emerald, qui aborde avec swing le jazz rétro. Le ticket est à 55 €, la billetterie ouverte sur le site www.bluespassions.com.



Asaf Avidan lors du festival Blues Passions 2015. A. LACAUD

Joël Joanny ne lâche pas le « Summer Sound »

MUSIQUE Dans une interview parue dans l'édition de « Sud Ouest » à Rochefort, hier, Joël Joanny apporte sa position sur la disparition du festival « Summer Sound », qu'il a fondé. La mairie de Rochefort a confié l'organisation d'un festival electro à Cognac Blues Passions (lire aussi en page 22). Propriétaire du nom « Summer Sound », Joël Joanny se dit résolu à poursuivre de son côté. « Le Summer Sound est une référence sur le marché et il n'est pas mort », dit-il, affirmant

chercher « un endroit qui me convienne ».

Jeunesse éloquente

ROTARY CLUB Mercredi, le club service de Cognac conviait des lycéens à un concours d'éloquence. Les auditions duraient une vingtaine de minutes et ont été passées à Jean-Monnet. Thème retenu : « Un petit geste pour une grande cause, quel impact pour un monde meilleur. » Lucas Defossez



Les lauréats du Rotary. O. SARAZIN

(élève de première ES à Beaulieu) avait choisi de plancher sur « l'effet papillon ». Son laïus a plu et convaincu. Il gagne le premier prix du concours (doté de 300 €). Il participera à la finale du district du Rotary, prochainement, à Mérignac (33). Deux jeunes filles ont également brillé lors du concours : Clotilde Cantini (première S à Beaulieu) décroche le deuxième prix (200 €) et Noémie Veaux accède au podium (100 €). Les prix ont été remis dans les salons de l'hôtel Ibis à Châteaubernard par André Dufossé, président du Rotary club de Cognac, et Amandine Jollit, organisatrice de l'épreuve et membre du jury.

Rémy-Martin : la grève reconduite jusqu'à lundi

SOCIAL Une trentaine de salariés participaient encore hier matin au mouvement de grève entamé le 14 février, contre plus de 70 au départ. Hier matin, la direction des ressources humaines a répété aux syndicats FO et CFTC qu'elle refusait d'aller au-delà d'une revalorisation salariale globale de 1,3 %. « La grève a été reconduite jusqu'à lundi soir. Cinq ou six collègues nous ont même rejoint l'après-midi », affirme le délégué FO Alain Bourasseau. D'après lui, « la production tourne vraiment au ralenti ».

À vos appareils photo !

CHÂTEAUBERNARD Un stage de prise de vue et laboratoire chez un artisan photographe et un livre d'art sont les jolies récompenses que pourront se voir décerner les participants aux 8^e Rendez-vous photographes organisés par la ville de Châteaubernard sur le thème « Traces ». Deux chances de gagner s'offrent donc sous l'œil d'un jury composé de professionnels de la photographie et de membres de la municipalité mais aussi celui du public qui pourra voter tout le temps de l'exposition des photos dans les salles municipales au mois d'avril (du mardi 17 au 26 avril). Le concours est ouvert aux photographes amateurs ou professionnels. Ouvertes le 20 janvier dernier, les inscriptions gratuites, peuvent encore s'effectuer jusqu'au 7 avril. En revanche, il est important de penser à titrer ses clichés. Chaque participant a droit à trois propositions photographiques. La remise des épreuves se fera exclusivement sur deux demi-journées : le vendredi 6 avril de 14 h à 18 h et le samedi 7 avril de 9 h 30 à 12 h 30. Les informations complémentaires sont disponibles sur le site de la ville de Châteaubernard www.ville-chateaubernard.fr. Contact possible au 05 45 32 76 76.



Tenez-vous prêt à mitrailler sur « Traces » PHOTO SANDRA BALIAN

Soirée gratuite au Castel

CHÂTEAUBERNARD Le spectacle du Castel « Grisélidis » s'est joué gratuitement mardi dernier. La décision douloureuse fut prise in extremis par la commission culture à quatre jours de la représentation parce que la billetterie ne prenait pas. Audacieuse, elle fut judicieuse. 125 personnes sont venues applaudir la sociétaire de la comédie française Coraly Zahonero. Un seul en scène où elle incarnait Grisélidis Réal qui a vécu de la prostitution pendant trente ans. « J'aime cette femme très profondément au-delà de la mort. Elle a transformé ma vie », confiait l'artiste. Sur scène était-ce Coraly Zahonero, Grisélidis Réal, on ne savait plus très bien, la magie théâtrale opérait.



Coraly Zahonero fait revivre Grisélidis Réal. PHOTO SANDRA BALIAN

CHÂTEAUBERNARD

Permanence du Cidvat. Le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail tient sa permanence ce mercredi 7 mars de 15 h à 18 h 15, à la salle Jean-Tardif.

Le Stéréo Parc festival succède au Summer Sound

CULTURE

Les organisateurs espèrent attirer 10 000 personnes au festival de musique electro en août

DAVID BRIAND
d.briand@sudouest.fr

À la revoir le Summer Sound et bienvenue au Stéréo Parc festival. Réunie hier soir à la salle polynumérique, l'enthousiaste équipe de Blues Passions a dévoilé le nom du festival electro qui va succéder, le premier weekend d'août, au Summer Sound. Un nom inédit dans le monde de la musique qui rappelle aussi l'enceinte de la Corderie royale, sur un fond bleu qui tire vers le mauve.

Des liens avec le département

D'emblée, le directeur de l'association cognaçaise, Michel Rolland, a précisé les liens qui unissent Blues Passions à la Charente-Maritime: l'organisation du Free music de Montendre avec Samuel Vincent (salarié de Blues Passions), les Sorties de plage à Châtelailon-Plage, des soirées au casino de Jonzac, des animations sur les golfs de Royan et Saintes et, en remontant le temps, des spectacles à Rochefort du temps du réseau Cognac Océan dans les années 1990. Bref, les frontières entre les deux départements « n'existent plus », assure Michel Rolland.

Remplaçant au pied levé le Summer Sound, l'équipe de Blues Passions est mobilisée en ce moment sur la programmation des deux soi-



Encadrant le maire, Hervé Blanché, le directeur de Blues Passions Michel Rolland et la présidente de l'association cognaçaise Catherine Mattéi ont dévoilé le nom et le logo du festival. PHOTO D. B.

rées du vendredi 3 et du samedi 4 août. Une demi-douzaine d'artistes représentant l'electro sous toutes ses tendances se succéderont à la Corderie royale de 18 heures à 3 heures sur une scène reconfigurée (elle sera tournée à 180 degrés par rapport à celle du Summer Sound) et dotée d'une jauge de 9 000 places.

Un groupe dévoilé

De fait, seul un nom a été dévoilé hier: Purple Disco Machine. Le programmeur, Samuel Vincent, espère boucler les deux affiches d'ici « 10 à 15 jours ». 5 000 spectateurs par soirée sont espérés. Budget prévisionnel annoncé: « 650 000 à 800 000 euros » avec l'objectif d'un autofinan-

cement de « 75 à 80 % », poursuit Michel Rolland. Le prix des places devrait tourner autour de 35 à 40 euros la soirée (avec un pass pour les deux soirées de l'ordre de 60 à 70 euros).

La Ville va soutenir le Stéréo Parc festival à travers la mise à disposition des services techniques et, à nouveau, l'aménagement d'un camping au Polygone (capacité de 2 500 campeurs). La Communauté d'agglomération Rochefort Océan assurera les transports en commun et versera « 30 000 à 40 000 euros », indique Hervé Blanché, maire et président de l'Agglomération. Le Département devrait apporter sa contribution et un coup de pouce de la Région est espéré. Bref, c'est un risque qui semble

maîtrisé pour Blues Passions, qui se projette sur cinq ans.

D'un festival de notoriété régionale cette année, le Stéréo Parc festival ambitionne en effet d'atteindre un intérêt international dès 2020 (sur 3 à 4 jours) en passant par une dimension nationale l'an prochain (sur 3 jours). En attendant, l'équipe de Blues Passions s'installera dans la tour des Signaux, rue Toufaire. Et va vite se montrer active sur les réseaux sociaux pour créer et fédérer une communauté.

Comme un symbole, hier le profil Facebook du Summer Sound a informé ses près de 40 000 internautes, que l'édition 2018 du festival n'aurait pas lieu à Rochefort.